



Localisation	A500 PR 1.0
Caractéristiques :	Type : Bassin Décanteur Déshuileur Technique : bassin béton équipé d'une cloison siphonide Surface du bassin : 271 m ² Profondeur : 3,5 m (+/- 0,17m) Volume d'eau à pomper pour vider le bassin (= entre le fil d'eau de la vidange) 43 m ³
Disposition en fonctionnement	En entrée, le by-pass est obstrué par un batardeau

Entretien courant

Elements à contrôler :	Quand?
La plaquette repère : Vérifier la présence et l'état de la plaquette repère sur la chaussée	<p>En théorie : ces éléments doivent être opérationnels en permanence</p> <p>En pratique : contrôler au minimum <u>1 fois/an</u></p>
Les accès : Contrôler l'accessibilité de l'ouvrage (depuis extérieur par route et portail, rampe d'accès au bassin)	
La clôture et le portail: Contrôler l'état de la clôture et du portail	
Les arrivées d'eau : Vérifier que les arrivées d'eau ne sont pas obstruées (buse et descente depuis autoroute, bac de désengrèvement, buse sous route, canal béton et regard caillebotis du by-pass)	
Le regard du by-pass : Vérifier que le batardeau du by-pass est en place et qu'il peut être installé dans les guides (bon état des joints en caoutchouc)	
Le bassin : Contrôler l'état général du bassin (ouvrages béton non fissurés) Vérifier que la cloison siphonide n'est pas obstruée	
Les sorties d'eau : Vérifier que les sorties d'eau ne sont pas obstruées (vanne à crémaillère de l'orifice de vidange, orifice de fuite, buse de sortie vers fossé terre, descente béton by-pass vers vallon)	
La vanne de sortie : Vérifier que la vanne de sortie est ouverte Vérifier le bon fonctionnement de la crémaillère de la vanne	

Actions à mener :	Quand?
Au niveau du bassin :	2 fois/an
Assurer la propreté du bassin (macrodéchets, flottants)	(= chaque semestre)
Graisser ou lubrifier les organes mécaniques et joints des dispositifs d'obturation du bassin	2 fois/an (= chaque semestre)
Graisser les serrures des portails et portillons d'accès	2 fois/an (= chaque semestre)
Sur les abords du bassin : Faucher les abords immédiats du bassin sur 5m et dégager les ouvrages amont/aval. Faucher un chemin de visite de la clôture sur 1,50m	1 fois/an au 2 ^{ème} semestre

Entretien spécifique

Actions à mener :	Quand?
Curer le bassin	En fonction de l'indicateur visuel
Débroussaillage plus étendu de l'aire de traitement	Avant opération de curage si risque

Indicateurs visuels

Pour déclencher le curage :	Lorsque la hauteur de boue dépasse 4 cm
------------------------------------	---